



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

64 Rem. QUI, en certains cas, & comment il en faut user. Quoy.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

il est sujet. Plusieurs l'ont préférée, & ont prétendu que le principal employ du pronom *quoy* devoit estre pour quelque chose d'indéterminé, sans rapport à un substantif qui le précède, comme en ces exemples. *C'est de quoy il est coupable plus qu'aucun autre. C'est à quoy il s'applique tous les jours. C'est en quoy il est blasmable.* On n'a pas néanmoins désapprouvé, le plus grand vice à quoy il est sujet, ny les tremblements de terre à quoy ce pays-là est sujet, mais on a dit que ce pronom *quoy* estoit particulièrement en usage quand on le faisoit rapporter à quelque chose qui tient beaucoup de l'*aliquid* des Latins: ainsi on dit fort elegamment, *Ce sont des choses à quoy il faut penser, plustost que ausquelles, & la chose du monde à quoy je suis le plus sujet, plustost que à laquelle.*

LXIV. REMARQUE.

QUI, en certains cas, & comment il en faut user. Quoy.

QUI au genitif, datif & ablatif, en l'un & en l'autre nombre, ne s'attribuë jamais qu'aux personnes. Par exemple, *C'est un cheval de qui j'ay reconnu les défauts, un cheval à qui j'ay fait faire de grandes traites, pour qui j'ay pensé avoir querelle.* Je dis qu'en tous ces trois cas au singulier & au pluriel, c'est une faute de dire *qui*, parce qu'on ne parle pas d'une personne, & qu'il faut dire,

re; un cheval dont j'ay reconnu les défauts, auquel j'ay fait faire de grandes traites; & pour lequel j'ay pensé avoir querelle. Ce n'est pas que quelques-uns n'approuvent qui, en ces exemples, mais c'est contre l'opinion commune.

Il en est de mesme, si l'on parle d'une chose inanimée, comme table, lit, chaise, & autres semblables, car on ne dira pas, c'est la table, de qui je vous ay donné la mesure, ny à qui je me suis blessé, ny pour qui on a tant fait de bruit; mais la table dont je vous ay donné la mesure, à laquelle, ou bien, où je me suis blessé, & pour laquelle on a tant fait de bruit. Tout de mesme au pluriel.

Cette remarque est encore vraye aux choses morales, comme magnificence, courtoisie, bonté, & ainsi des autres; car on ne dira point, c'est cette courtoisie, ou magnificence, ou bonté de qui je vous ay tant parlé, ny à qui vous estes obligé, ny pour qui vous avez tant d'estime, mais dont je vous ay tant parlé, à laquelle vous estes obligé, & pour laquelle vous avez tant d'estime. De mesme au pluriel. Si neantmoins on parle de Gloire, de Victoire, de Vertu, de Renommée, & d'autres choses de cette nature par prosopopée, comme on les represente souvent, surtout dans la Poësie, qui en fait des

Divi-

Divinitez, ou des personnes celestes, le *qui* n'y fera pas mal, puis qu'il est propre aux personnes, soit veritables ou feintes, comme, *la Gloire à qui je me suis devoüé* (ce qu'Alexandre avoit accoustumé de dire) & ainsi des autres.

Il en est de mesme des choses auxquelles on donne des phrases personnelles, comme je diray fort bien, *voila un cheval à qui je dois la vie, voila une porte à qui je dois mon salut, voila une fleur à qui j'ay donné mon cœur*, & autres semblables, où l'on se sert des phrases qui ne conviennent proprement qu'aux personnes. Au reste, je dois ces deux observations, comme plusieurs autres choses qui sont dans ces Remarques, à l'un des plus grands Genies de nostre Langue, & de nostre Poësie Heroïque.

On se sert bien souvent de *quoy*, pour lequel, aux deux genres, & aux deux nombres. Par exemple, *c'est le cheval sur quoy j'ay couru la bague, c'est le cheval sur quoy j'ay esté blessé*, pour dire *avec lequel, & sur lequel*; ainsi des autres.

Au reste, j'ay dit que ce n'estoit qu'au genitif, datif, & ablatif des deux nombres que cette remarque avoit lieu; parce qu'au nominatif & à l'accusatif il n'en est pas ainsi, *qui*, au nominatif singulier & pluriel, s'attribuant

tribuant aux personnes & aux choses indifféremment, comme fait *que*, aussi en l'accusatif des deux nombres : les exemples en sont si fréquens, qu'il n'est pas besoin d'en donner.

OBSERVATION.

Cette Remarque a été fort examinée, & on est tombé d'accord de la règle, sçavoir que le relatif *qui* dans les cas obliques ne se doit attribuer qu'aux personnes. Cependant on ne sçauroit nier que l'Usage n'y ait apporté quelque exception. Ainsi en condamnant cette phrase, *C'est un cheval de qui j'ay reconnu les défauts*, parce qu'on peut mettre *dont* au lieu de ce genitif *de qui*, on a été favorable à celle-cy, *C'est un cheval à qui j'ay fait faire de longues traites*. Quelques-uns ont dit que c'estoit à cause que ces mots, *à qui j'ay fait faire de longues traites*, personifioient le cheval en quelque façon, puisqu'il y a des hommes à qui l'on fait faire aussi à pied de fort longues traites, mais d'autres ont répliqué qu'on disoit fort bien, *C'est un cheval à qui j'ay fait faire un mors tout neuf*, & qu'en cette phrase on ne pouvoit dire que le cheval fust personifié. Ainsi l'on a conclu que l'Usage permettoit souvent à *qui* hors des personnes, sur tout en parlant des animaux domestiques, comme, *c'est un chien à qui elle fait mille caresses*. Pour ces phrases, *Un cheval pour qui j'ay pensé avoir querelle*, *sur qui j'estois monté dans une telle rencontre*, *sous qui je me trouvoy abatu*; elles ont été condamnées presque tout d'une voix, il faut

dire, *pour lequel, sur lequel, & sous lequel.*

On a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur routes celles qu'il rapporte à l'égard des choses inanimées, & on y veut *dont, à laquelle, & pour laquelle*, au lieu de mettre *de qui, à qui & pour qui*. On a aussi approuvé tout ce qu'il dit sur ces mots, *magnificence, courtoisie, bonté*, par rapport aux choses morales, sans neantmoins condamner les phrases où *qui* est employé au datif. Tout ce que l'on peut représenter par Protopopée est regardé comme une personne, mais il faut que la chose soit plus personifiée qu'elle ne l'est dans cette phrase de M. de Vaugelas, *la Gloire à qui je me suis devoüé*, il faut dire *à laquelle, & non pas à qui*, à moins qu'on ne dise, *C'est vous, ô Gloire, à qui je me suis devoüé*. Après cela chacun a dit son sentiment sur ces trois manières de parler. *Voilà un cheval à qui je dois la vie, une porte à qui je dois mon salut, une fleur à qui j'ay donné mon cœur*. La plupart ont approuvé la première, & plusieurs ont condamné les deux autres. Quelqu'un a dit que si on approuvoit, *Voilà une porte à qui je dois mon salut*, on en prendroit occasion de dire, *Voilà une porte à qui je fais faire une portiere*. Ceux qui soustenoient cette phrase, ont dit que ces mots, *je dois mon salut*, la personifioient, ce qui autorisoit l'opinion de M. de Vaugelas qui l'approuvoit. On a répondu que le verbe *se rendre* faisoit une phrase aussi personifiée que le verbe *avoir*, & que si on permettoit de dire, *Voilà une porte à qui je dois mon salut*, on devroit aussi permettre, *Voilà une raison à qui je me rends*; ce qui estoit absolument contraire à l'Usage. Cette question ayant esté long-temps agitée de part & d'au-

d'autre, ces trois phrases ont enfin passé pour bonnes à la pluralité des suffrages.

On est venu ensuite à ces deux dernières, *C'est le cheval avec quoy j'ay couru la bague, c'est le cheval sur quoy j'ay esté blessé.* Elles ont esté condamnées par quelques uns, & l'on a prétendu qu'*avec quoy* ne se disoit que d'un instrument comme, *voilà un marteau avec quoy, &c.* Ceux qui ont esté de cet avis ont dit que *quoy* estant un mot neutre vouloit dire, *ce avec quoy*, & qu'en disant, *Voilà un cheval avec quoy j'ay couru la bague.* On ne faisoit entendre que fort imparfaitement, *Voilà ce avec quoy j'ay couru la bague.* Malgré ces raisons, la pluralité des voix l'a emporté en faveur de ces deux phrases.

Ce pronom *quoy* a donné occasion à quelques uns de la Compagnie de demander si cette maniere de parler ordinaire à plusieurs Orateurs, *Quoy de plus noble? quoy de plus glorieux?* devoit estre tolérée. Elle a eu quelques partisans, mais en petit nombre, & l'opinion presque generale a esté, qu'encore que d'excellents Ecrivains s'en fussent servis, tout ce qu'on pouvoit faire, c'estoit de l'excuser en considération des beaux Ouvrages qu'ils nous avoient donnez, mais qu'on ne devoit point les imiter en une chose que leur seule reputation faisoit supporter.

L V. REMARQUE.

Solliciter.

S*olliciter pour servir, secourir, & assister un malade, comme on le dit ordinairement*

E 2

ment